

# Assemblée Générale du 06 mars 2019

## Table des matières

Ouverture de séance.....	2
Rapport Moral du président.....	2
Le mot du président.....	2
Rapport d'activité.....	2
Adhérents.....	2
Le cadre sportif.....	3
Les participations et résultats en compétition.....	3
Compétitions non officielles.....	3
Les compétitions en salle.....	4
Les compétitions en extérieur.....	4
Les événements de l'année.....	4
Prochaine réunion du conseil d'administration.....	7
Composition du conseil d'administration.....	7

## Ouverture de séance.

Activité du 1er Janvier 2018 au 31 décembre 2018.

*Le 6 mars à 18h30 : les adhérents présents sont au nombre de 15 et 3 adhérents sont représentés. Le quota étant de 10 adhérents la séance est ouverte à 18h40*

## Rapport Moral du président

### Le mot du président

Le président remercie tous les présents, il rappelle que l'assemblée générale fait partie intégrante de la vie du club.

Nous pouvions être satisfait, l'an dernier, de la participation de nouveaux archers en compétition, mais ce n'est pas le cas cette année. Le président espère qu'il y en aura d'avantage l'année prochaine.

C'est aussi un bon point pour obtenir ou garder des subventions.

Maxime Nigaud, entraîneur B.E. nous a quitté fin juin. Benjamin Zedet l'a remplacé et assure deux heures d'entraînement le mardi soir pour les compétiteurs à la salle Talbot. Christian entraîne les débutants du mardi soir quand ils sont là.

Gérard et Claude assuraient l'entraînement du samedi matin et de l'après midi. Pour des raisons de santé, ils ont été contraints d'arrêter. Nous avons donc dû supprimer l'entraînement du samedi matin, le cours de l'après-midi a quant à lui été maintenu. Aymeric, Jean-François ou Christophe assurent le remplacement et quelques entraînements ont dû être annulés.

Nous avons fait des travaux d'aménagements et d'entretien sur le terrain du bol d'air. La tonte est désormais assurée par la mairie de Bonsecours et nous offre ainsi un cadre très agréable pour l'entraînement.

Nous pouvons aussi nous satisfaire du bon déroulement du concours d'Amfreville La Mivoie en octobre où nous avons pratiquement fait le plein. Le président remercie tous les bénévoles pour le bon déroulement du concours. Enfin il tient à remercier les membres du bureau et en particulier son trésorier et son secrétaire. Il tient aussi à remercier les bénévoles qui ont participé aux différents travaux ainsi qu'à l'organisation des événements de l'année. Enfin, il remercie Alain, Jean-François, Jean-Baptiste, Gérard et Claude qui assurent l'entraînement ou permettent l'accès aux lieux d'entraînements.

## Rapport d'activité

Activité du 1er Janvier 2018 au 31 décembre 2018.

### Adhérents

Pour la saison 2018, nous avons 55 licenciés dont 24 jeunes.

Commune	2018
27480 LE TRONQUAY	1
27610 ROMILLY SUR ANDELLE	1
76000 ROUEN	1
76116 RY	1
76160 ST AUBIN EPINAY	1
76160 ST LEGER DU BOURG DENIS	1
76240 BELBEUF	2
76240 BONSECOURS	6
76240 LE MESNIL ESNARD	14
76520 FRANQUEVILLE ST PIERRE	12
76520 GOUY	1
76520 LA NEUVILLE CHANT D OISEL	4
76520 LES AUTHIEUX PORT ST OUEN	1
76520 MONTMAIN	2
76520 ST AUBIN CELLOVILLE	1
76920 AMFREVILLE LA MI VOIE	5
78200 MANTES LA JOLIE	1
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>

Pour la saison 2019, le nombre des licenciés est de 39, dont 15 jeunes archers. Le nombre d'adhérents est en baisse sensible pour la saison 2019, seulement 28 archers ont renouvelé leur licence soit 51 %. Nous avons 11 nouveaux inscrits. Nous avons le plus faible effectif depuis 2002. Peut-être est-ce dû au nouveau mode d'inscription le jour des forums communaux mais salle Pailhes.

*Au cours de la discussion qui suit, il est émis l'idée, approuvée par les présents,, de faire appel à tous les adhérents pour représenter le club dans les forums associatifs et non plus de se reposer sur le seul bureau.*

#### Le cadre sportif

Les entraînements du samedi 14h00 ont été déplacés au mercredi 15h pour la nouvelle saison 2019 . Benjamin et Christian assurent les entraînements du mardi, Jean-Baptiste assure les entraînements du jeudi soir, Gérard ceux du mercredi avec l'aide de Claude, enfin Jean-François assure le samedi 15h30. Le vendredi il n'y a pas de coach spécifique. En début d'année 2018, Gérard n'a pu assurer les entraînements suite à ses problèmes de santé.

#### Les participations et résultats en compétition

Résumé des compétitions du 1/01/2018 au 31/12/2018. Rappelons que l'année civile 2018 est à cheval sur les saisons 2018 et 2019.

#### Compétitions non officielles

##### *Jeunes :*

En juin, extérieur Lucas et Alexandre ont participé à une épreuve, à St Valery en Caux.

### *Adultes débutants (loisir):*

Pas d'épreuve

### *Les compétitions en salle*

Participation aux compétitions :

Jeunes arc classique : Alexandre et Alexis

Arc classique : Christophe, Stéphane, Alain, Michel, Myriam, Jean-François, Laure

Arc à poulies : aucun

Arc nu : aucun

Le nombre de compétiteur est en hausse dans la catégorie arc classique. Si le nombre de nos licenciés a diminué pour 2019, les participations aux concours se sont accrues.

En arc nu Gérard est blessé, Alain a changé de catégorie.

En arc à poulies, nous n'avons plus qu'un archer dans cette catégorie, qui n'a plus la disponibilité lui permettant de participer à des compétitions.

Les résultats

Participation au championnat de Normandie : Christophe

Participation au championnat de Seine-Maritime : Myriam et Jean François

### *Les compétitions en extérieur.*

#### **FITA / Fédéral**

- Christophe en arc classique

#### **Disciplines de parcours**

- pas de compétiteur

*Gérard déplore que trop peu d'archers pratiquent la compétition en extérieur et incite ces derniers à y participer. Notamment à faire du tir en campagne épreuve du plus grand intérêt, notamment pour les archers classiques. Il propose de faire une initiation en mai 2019, ce qui semble intéresser plusieurs des présents.*

Notez que les résultats des compétitions officielles sont consultables sur le site de la FFTA.

Les événements de l'année

#### *Janvier*

---

R.A.S

#### *Février*

---

Assemblée Générale 2018

Championnat Salle régional et départemental.

#### *Mars- Avril*

---

R.A.S

### *Mai*

---

Décasport organisé par la commune du Mesnil Esnard : Jean-François, Chantal et Christophe ont animé les ateliers tir à l'arc.

### *Juin*

---

Compétition jeune Lucas et Alexandre ont participé (St Valery en Caux)  
Repas sur le terrain de Bonsecours (une trentaine de personnes)  
Animation tir à l'arc à Amfreville : Christophe et Jean-François.

### *Juillet-Aout*

---

R.A.S

### *Septembre*

---

Inscriptions Salle Pailhes uniquement.  
Rentrée avec 11 nouveaux inscrits.

### *Octobre*

---

Notre concours en salle à 18m a réuni 136 archers.

### *Novembre - Décembre*

---

R.A.S

*Le bureau s'est réuni tout au long de l'année (05/02, 21/04, 18/06, 29/08, 24/09, 03/12)*

Nombre d'adhérents au **06 mars 2019** : 39 dont 1 licence non prise (dossier incomplet)  
Nombre de présents ou représentés nécessaires à la validité des votes : **10 (25%)**

*Au cours de la réunion, Monsieur Jean-Marc Venin, premier adjoint au maire du Mesnil Esnard, explique qu'à partir de 2020 (???) la nouvelle loi de finance oblige les clubs à faire apparaître dans les comptes les dépenses qui sont liées à l'utilisation de locaux, même si ces dépenses sont virtuelles puisque les communes ne font rien payer aux associations.*

*D'autre part il sera obligatoire d'avoir la validation d'un expert comptable pour les comptes.*

*Ces deux mesures risquent de faire apparaître des bilans déficitaires dans les petites associations, or, les communes ne pourront plus subventionner les associations qui auront des comptes déficitaires.*

*D'autre part le premier adjoint soutient l'action du président du Club, qui négocie l'obtention d'un pas de tir de 25m et de créneaux horaires dans la nouvelle salle omnisport en projet dans la commune du Mesnil-Esnard sur l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers.*

## Projets 2019

- Passage de flèches *Certains archers présents souhaitent passer les flèches Bronze à Or, le club essaiera donc d'organiser une session spécifique pour cette épreuve.*
- 
- Proposition de tarifs 2019-2020 à voter en assemblée :
- Le bureau propose de conserver les tarifs actuels et la formule de paiement classique, mais souhaite introduire un règlement en deux parties : licence d'une part et don au club pour la cotisation. Ce type de règlement permet d'avoir une part déductible des impôts pour le donateur. Cela permet d'augmenter la cotisation et donc de mieux soutenir le club tout en conservant un coût identique pour l'adhérent. Cette formule commence à être pratiquée par de nombreux clubs sportifs.  
*Durant la réunion Christophe explique au tableau le fonctionnement avec un exemple concret. [Pièce jointe.](#)*
- Concernant les dirigeants et pour encourager la participation aux instances dirigeantes, le tarif serait au prix coûtant de la licence FFTA sans cotisation supplémentaire.  
*Il est proposé que le coût de la licence seule soit encaissée par le club pour les archers pratiquants et de pratiquer la gratuité pour les non pratiquants. (La licence FFTA acquittée par le club dans ce cas est de 51€ tarif 2018-2019)*
- 
- Christophe continuera et terminera sa formation arbitre
- 
- - Christian devra suivre le recyclage entraîneur.
- 
- - Les dépenses de fonctionnement seront revues à la baisse du fait de la baisse du nombre d'adhérents et les augmentations diverses comme le tarif horaire des entraîneurs professionnels. *Il faudra revoir pour 2020 si le club continue à employer un Brevet d'État dans les mêmes conditions sachant que le tarif horaire est en forte augmentation, de l'ordre de 30%. Ce point soulève une discussion qui sera à développer pour l'A.G. 2020.*
- 
- *-Un samedi après-midi en mai, Gérard proposera une initiation au tir en campagne pour les archers intéressés*
- 
- - Le club devra investir dans des valises afin d'équiper tous les archers qui louent un arc du club. A intégrer dans les conditions de location.
- 

### *Les Votes :*

Quitus Trésorier : *Accordé à l'unanimité des présents et représentés*

Élection du bureau : *Virginie (nouvelle secrétaire) et Michel Ory entrent dans le bureau à la place de Gérard et Claude. Approuvé à l'unanimité des présents et représentés.*

Vote des tarifs 2019-2020 :

*Pour la gratuité aux dirigeants non pratiquants et la licence seule pour les dirigeants pratiquants, la mesure est adoptée par 16 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.*

*Le maintien des tarifs actuels avec l'introduction d'une formule "licence+don" facultative est adopté par 16 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.*

Budget Prévisionnel :

*Après la présentation faite par le président, ce dernier est adopté par 16 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.*

## QUESTIONS DIVERSES

*Lors des questions diverses, il est fait remarqué, notamment par Stéphane et Myriame, que, lorsque le beau temps arrive, à partir d'avril, les entraînements se font sur le terrain du bol d'air. Or en fonction de la météo variable à cette période de l'année il faut de temps en temps retourner en salle. Les archers demandent alors à être prévenu par texto par l'entraîneur. Cette remarque est surtout relative à l'entraînement des compétiteurs le mardi.*

*Le club essaiera d'améliorer la communication sur ce point avec le B.E.*

## Prochaine réunion du conseil d'administration.

Le 29 avril chez la président.

## Composition du conseil d'administration.

Christophe Crombez	-	Président
Jean-Baptiste Gilbert	-	Vice président
Chantal Aumersier	-	Trésorière
Virginie Dutot	-	Secrétaire
Christian Enne	-	Membre
Jean-Pierre Noël	-	Membre
Aymeric Perrier	-	Membre
Jean-François Vanneste	-	Membre
Michel Ory	-	Membre

Le président

La secrétaire

Christophe Crombez

Virginie Dutot